

EPCC FOSSILEA

116 Chemin du Pinay
69380 SAINT JEAN DES VIGNES

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 22 JANVIER 2025

Le conseil d'administration s'est réuni en séance plénière, Salle Chardonnay à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à ANSE, le mercredi vingt-deux janvier deux mille vingt-cinq à seize heures.

Nombre de membres en exercice : 16 titulaires

Nombre de présents : 20

Nombre d'exprimés : 14

Etaient présents :

Délégués de la CCBPD : Daniel POMERET, Claire PEIGNE, Philippe BOUTEILLE, Sylvie JOVILLARD, Philippe SOLER, Pascale BAY, Laurent DUBUY, Valérie DUGELAY, Pascal LEBRUN (titulaires)

Jacques PARIOST, Christian GALLET, Régine GAUTHIER-GUDIN, René BLANCHET, Bruno FOUILLET, Marie-Claire PAQUET (suppléants), assistent au conseil d'administration mais ne prennent pas part au vote.

Délégués de la commune de SAINT JEAN DES VIGNES : Alexandra CHEVALIER (titulaire)

Délégués personnes qualifiées : Josette VIGNAT, Daniel PACCOUD

Délégués de l'association Espace Pierres Folles : Denis BINAUD, Christiane ENTZMANN

Absents Excusés :

Délégués de la CCBPD : Catherine MOINE, Séverine FELIX (suppléantes)

Délégués de la commune de SAINT JEAN DES VIGNES : Mélanie PEREZ (suppléante)

Monsieur POMERET ouvre la séance en précisant que les représentants titulaires et suppléants ont été conviés à cette séance d'installation.

Pascale BAY, doyenne des représentants titulaires des deux membres publics, ouvre la séance.

Le Secrétaire de séance est désigné, à savoir : Claire PEIGNE.

EPCC FOSSILEA

116 Chemin du Pinay
69380 SAINT JEAN DES VIGNES

I. Election du Président

Pascale BAY rappelle les modalités de création de l'EPCC.

Daniel POMERET ajoute que l'association Espace Pierres Folles est représentée par Denis BINAUD et Christiane ENTZMANN.

Un appel à candidature est opéré.

Daniel POMERET propose sa candidature pour l'année de lancement de Fossilea. Il précise néanmoins que le Président de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées n'est pas destiné à être Président de l'EPCC et ainsi qu'il s'agit d'une candidature pour la période 2025 à mars 2026.

Aucune autre candidature n'est relevée.

Daniel POMERET est élu Président de l'EPCC à l'unanimité. Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

II. Election du Vice-Président

Daniel POMERET propose la candidature de Laurent DUBUY à la Vice-présidence de l'EPCC.

Aucune autre candidature n'est relevée.

Laurent DUBUY est élu Vice-Président de l'EPCC à l'unanimité. Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président précise que dans sa composition le conseil d'administration (CA) respecte l'égalité Hommes-femmes.

III. Approbation du règlement intérieur du conseil d'administration

Le Président fait lecture du règlement intérieur du conseil d'administration.

Il précise que ce règlement deviendra caduc dans les 6 mois suivant le renouvellement du CA.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le règlement intérieur.

IV. Choix de la convention collective « ECLAT »

Le Président rappelle le statut particulier de l'EPIC dont le directeur relève du droit public et les autres salariés relèvent du droit privé.

EPCC FOSSILEA

116 Chemin du Pinay
69380 SAINT JEAN DES VIGNES

Pour la gestion de ces derniers, la convention collective de référence s'appelle « ECLAT ». Il présente les activités pouvant être associées à la convention ECLAT.

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le choix de la convention collective ECLAT.

V. Adoption du tableau des effectifs (création des emplois permanents)

Le Président rappelle que le tableau des effectifs est conforme aux hypothèses présentées au conseil communautaire en juillet 2024 dans le cadre de la présentation de la fiche d'impact.

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le tableau des effectifs tel que présenté.

VI. Création d'emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité du musée au cours de la saison haute

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, la création de deux emplois non permanents afin de faire face au surcroît d'activité du musée.

VII. Proposition de nomination du directeur

Le Président rappelle que la procédure de recrutement a été engagée par anticipation dès l'été 2024 et en présente un historique ainsi que les candidatures reçues et analysées.

Le candidat Nicolas HIRSCH est proposé au poste de directeur de l'EPCC pour un mandat de 5 ans.

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, la nomination de Nicolas HIRSCH en tant que directeur de l'EPCC Fossilea.

VIII. Délégation de fonctions du conseil d'administration au directeur

Le Président détaille les fonctions revenant au Directeur par l'application des statuts d'une part et par les fonctions pouvant être déléguées au Directeur par le conseil d'administration d'autre part.

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, les délégations de fonctions au directeur.

EPCC FOSSILEA

116 Chemin du Pinay
69380 SAINT JEAN DES VIGNES

IX. Approbation de la convention tripartite pour le transfert d'un conservateur

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, la convention tripartite.

X. Couverture santé et prévoyance : définition de la participation employeur

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, les modalités de couverture santé prévoyance pour l'ensemble des équipes.

XI. Adhésion irrévocable de l'établissement public au régime d'assurance chômage

Le Président précise que compte tenu du nombre de salariés relevant du droit privé, il est préférable d'adhérer à l'assurance chômage et d'éviter la situation d'auto-assurance.

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, l'adhésion irrévocable au régime d'assurance chômage.

XII. Proposition de nomination du comptable public assignataire

Le conseil d'administration propose de nommer Philippe PREMEL en tant que comptable public assignataire de l'EPCC Fossilea.

XIII. Approbation du budget primitif 2025

Le Président précise qu'il s'agit d'un premier budget qui fera très probablement l'objet de modifications en cours d'année.

Il est rappelé qu'une première subvention exceptionnelle de démarrage a été approuvée à hauteur de 100 000 euros en décembre 2024 par le conseil communautaire pour permettre le démarrage. A cela, s'ajoutent les participations des membres :

- CCBPD : 440 k€,
- Commune : 1 k€.

La participation de la CCBPD est conforme au montant présenté en juillet 2024 au sein de la fiche d'impact. Il sera même espéré pouvoir tendre vers une participation de « croisière » à 400 k€.

Le Président propose d'échanger sur ce budget de démarrage.

EPCC FOSSILEA

116 Chemin du Pinay
69380 SAINT JEAN DES VIGNES

Philippe SOLER demande si les mécènes sont d'ores et déjà identifiés. Le Président précise qu'aucun mécénat n'est signé à ce stade mais qu'il est espéré auprès de Lafarge et d'autres entreprises du territoire.

Aucune subvention publique à l'exploitation, autre que celles des deux membres, n'est à ce stade envisagée.

Josette VIGNAT souhaite savoir si les axes de communication ont été identifiés. Le Président précise qu'un plan de communication est confié à un prestataire et qu'un travail est actuellement mené sur le logo et la charte graphique.

Philippe BOUTEILLE pose la question de l'implication de l'Inter Beaujolais. Pour le moment il n'y a pas de contact mais il est important de représenter la viticulture.

Daniel PACCOUD se réjouit de voir arriver l'échéance de l'ouverture et souligne la cohérence du projet, notamment au niveau du tableau des effectifs avec ce qui avait été prévu au démarrage.

DATES A RETENIR

Le Président précise que l'inauguration est maintenue pour le 17 mai. Il est envisagé de faire une cérémonie en matinée puis de faire ensuite sur la même journée des portes ouvertes.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le mercredi 19 février à 17h au siège de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. Le Président rappelle que chaque titulaire absent doit gérer sa suppléance. Les suppléants seront systématiquement invités mais leur présence ne sera pas obligatoire.

La secrétaire,

Claire PEIGNÉ

Le Président,

Daniel POMERET